

SALARIES DE LA PLASTURGIE VOTRE PASSEPORT FORMATION EST PRET !

Après avoir mis en place le DIF (plus de 3 000 demandes), les contrats et les périodes de professionnalisation, Plastifaf, est le premier OPCA* en France, à mettre à la disposition des salariés de la plasturgie, le passeport formation.

Un nouvel outil

De même que l'on dispose de son carnet de santé pour le gérer au fil des années, le passeport formation appartient au salarié : il le conserve, l'utilise et le met à jour.

Ce nouvel outil, prévu dans l'accord de Branche de la Plasturgie, s'inscrit dans le processus de la formation tout au long de la vie. Mis à la disposition du salarié, le passeport formation est un classeur, regroupant **5 volets**, destiné à recenser connaissances, compétences et aptitudes (diplômes, stages, formations, expériences), acquises et développées tout au long de la vie.

Plastifaf, au cœur du nouveau dispositif

Comme le souligne **Bruno Couillard**, Directeur Général de Plastifaf, « Chaque salarié doit pouvoir disposer d'un **passeport formation, qui reste sa propriété et dont il garde la responsabilité d'utilisation**. Le passeport formation **permet d'accompagner le parcours du salarié tout au long de sa vie professionnelle**, qu'elle se déroule ou non dans la plasturgie. Il s'inscrit dans la durée et permettra au salarié de **rédigier son CV professionnel**, de **préparer un entretien avec son employeur** ou **d'échanger des informations sur les formations suivies et sur les compétences acquises ou à acquérir** ».

L'OPCA Plastifaf met en place une démarche d'information en créant des outils à destination des 5 000 entreprises affiliées ainsi que pour leurs salariés. Une campagne de communication sur le Passeport Formation (incluant affiches et dépliants pour les entreprises) est organisée dès le mois de juin 2006, dans le but de **toucher aussi bien les salariés des grandes entreprises que ceux des PME**.

**Les salariés peuvent se procurer leur passeport formation,
en le téléchargeant sur le site de Plastifaf: www.plastifaf.com**

Eléments disponibles auprès d'Apocope

- portrait de Bruno Couillard
- visuel de l'affiche
- visuel du Passeport formation

*OPCA de la plasturgie, Plastifaf a collecté en 2005, **50 millions d'euros** et financé **1 150 000 heures de formation**. Depuis 1983, Plastifaf a contribué à la formation de 510 000 stagiaires, traité 180 000 dossiers et géré 17 500 contrats en alternance. Avec 5 000 établissements et 155 000 salariés, la plasturgie française se place au 2^{ème} rang européen et au 4^{ème} rang mondial..

Contact Presse

Agence APOCOPE

Sylvie MERRAN-IFRAH – Marie-Laure LALERE

Tél : 01 45 78 87 37

e-mail : presse@agenceapocope.com